



RECOLEMENT DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE COLLECTION RADUREAU

PROCES-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections

Provenance de la collection :

La collection dite « Collection Radureau » a été acquise par la Ville de Niort le 26 février 1988. La gestion des collections est transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort à compter du 1 avril 2000 par délibération du 25 février 2000.

La gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais depuis le 1 janvier 2014.

Etat de la collection :

La totalité du mobilier archéologique provenant de la Collection Radureau se trouve dans la réserve dite « Cave 8 » au sous-sol du musée Bernard d'Agesci, dans le couloir Ouest.

Dans la réserve, les éléments étaient rangés dans cinq cartons portant des indications manuscrites suivantes :

- Collection RADUREAU 988.24.1 à 988.24.9
- Collection RADUREAU 988.24.10 à 988.24.20
- Collection RADUREAU 988.24.22 à 988.24.29
- Collection RADUREAU 988.24.30 à 988.24.50 manque 38/43/44/45/47
- Collection RADUREAU 988.24.48 1 à ...

Les indications portées sur les cartons n'étaient pas en adéquation avec le contenu puisque certains éléments marqués comme manquants figuraient physiquement dans les cartons.

LE RECOLEMENT

Calendrier :

Le récolement de la Collection Radureau est intervenu dans le cadre du récolement de la réserve « Cave 8 », suivant un protocole proposé en juin 2013.

Méthode :

Les archives du service connues ont été consultées afin d'y retrouver mention de la collection. Un regroupement des fiches et des cahiers d'inventaire relatifs à l'entrée du fonds Radureau dans les collections a été réalisé pour servir de support de travail dans la réserve.

Le récolement a été réalisé à partir des contenants localisés dans la réserve.

A chaque dépouillement de carton, une confrontation systématique entre les objets et la documentation existante (fiches et cahiers d'inventaire) a été réalisée.

Le travail de récolement a été saisi dans un tableur Excel. Une mise à jour des fiches d'inventaire dans la base de données informatisée de gestion des collections a été faite le cas échéant. Le récolement et l'informatisation sont réalisés par deux agents, Gaëlle Texier, assistante de conservation du patrimoine et Mathieu Bordes, attaché de conservation du patrimoine.

Marquage :

Le marquage existant a été conservé lorsqu'il était lisible.

Sur l'objet : marqué directement dessus à l'encre de chine noire entre deux couches de vernis. Sur contenant : sur sachet ZIP contenant les objets.

Reconditionnement :

Dans le cadre du récolement des collections d'archéologie et de la « Cave 8 », le choix a été fait de reconditionner l'ensemble du fonds Radureau.

Les éléments « récolés » sont rangés par numéros d'inventaire afin de respecter l'intégrité du fonds, dans deux boîtes grises identifiées et numérotées, gerbables :

- Coll. RADUREAU 1
- Coll. RADUREAU 2

Les objets ont été nettoyés après constat sanitaire et conditionnés dans des sachets de conservation ZIP.

Les objets ont été photographiés et mesurés.

Informatisation :

Dans le cadre du récolement, le choix a été fait de procéder à la régularisation informatique du fonds. Ainsi, les fiches d'inventaire papier ont été saisies dans la base de données informatisée AlienorWebPro.

196 fiches informatisées objets ont été créées.

174 photographies numériques ont été intégrées pour la documentation des collections.

Commentaires :

• Le lot inventorié sous le numéro 988.24.48 regroupe 82 débris et éclats de taille. C'est l'ensemble du lot qui est géré comme une unité. L'opération d'inventaire n'a pas détaillé chaque élément du lot en raison de la nature des éléments concernés. Le choix a été fait de garder cette cohérence en lot et de procéder au marquage seul du contenant.

• Le lot inventorié sous le numéro 988.24.49 regroupe 43 lames. C'est l'ensemble du lot qui est géré comme une unité. L'opération d'inventaire n'a pas détaillé chaque élément du lot en

raison de la nature des éléments concernés. Le choix a été fait de garder cette cohérence en lot et de procéder au marquage seul du contenant.

Résultat :

Le récolement a permis de voir 295 objets.

Sur l'ensemble du mobilier composant la Collection Radureau, aucun objet n'est porté manquant.

(Voir extrait du tableau de récolement ci-joint)

Visa du Conservateur en chef,
Laurence Lamy

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LL', with a long horizontal stroke extending to the right.